

GAL Pays Portes de Gascogne – Pays d'Auch

GRILLE DE SELECTION DES OPERATIONS LEADER 2014-2020

Maître d'ouvrage	
Intitulé de l'opération	
N° OSIRIS	
Date du comité LEADER	

Le projet s'inscrit-il dans la stratégie Leader c'est-à-dire dans l'une des 7 fiches action ?

- ⇒ Si non, projet à retravailler ou rejeter
- ⇒ Si oui, remplir la grille d'analyse

Socle Commun

Principes	Critères	Note
Contribution à la stratégie territoriale¹	Répond à au moins un objectif opérationnel	1
	Répond à au moins deux objectifs opérationnels	2
Caractère structurant	Echelle communale	1
	Echelle supra-communale (+ de 5 communes ou intercommunale)	2
	Echelle territoriale (Pays, GAL, au-delà)	3
Innovation	Le projet contribue à la création d'un nouveau produit ² sur le territoire (3 points si nouveau produit sur le territoire du GAL et 1 point si territoire communautaire)	Note entre 0 et 3
	Le projet est Innovant dans sa mise en œuvre (à argumenter sur chaque projet)	Note entre 0 et 2
Partenariat et mobilisation des acteurs	Multiplicité et qualité des partenariats (à argumenter)	Note entre 0 et 3
Transférabilité et exemplarité	Mise en œuvre d'une démarche pour communiquer sur le projet et/ou transmettre les acquis à d'autres porteurs de projet	Note entre 0 et 2

¹ Si la note est de 0, le projet est rejeté d'office

² Un nouveau produit est un produit qui n'existait pas auparavant

FA 1 – Economie territoriale et innovation et FA 5 - Energie

Enjeu économique	Le projet envisage le maintien et/ou la création d'un ou plusieurs emplois de manière directe ou indirecte (à argumenter)	Note entre 0 et 2
Enjeu social et sociétal	Le projet contribue à la réduction des inégalités sociales (insertion, lutte contre la précarité, etc...), à la création de lien social ou intergénérationnel, à l'égalité hommes-femmes, à la mixité sociale (à argumenter)	Note entre 0 et 2
Environnement et énergies durables	Le projet prend en compte la protection de l'environnement (protection de la biodiversité, gestion durable des déchets, de l'eau, lutte contre les pollutions, maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables) (à argumenter)	Note entre 0 et 2

FA 2 - Tourisme

Enjeu économique	Le projet envisage le maintien et/ou la création d'un ou plusieurs emplois de manière directe ou indirecte (à argumenter)	Note entre 0 et 1
Enjeu social et sociétal	Le projet contribue à la réduction des inégalités sociales (insertion, lutte contre la précarité, etc...), à la création de lien social ou intergénérationnel, à l'égalité hommes-femmes, à la mixité sociale (à argumenter)	Note entre 0 et 2
Environnement et énergies durables	Le projet prend en compte la protection de l'environnement (protection de la biodiversité, gestion durable des déchets, de l'eau, lutte contre les pollutions, maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables) (à argumenter)	Note entre 0 et 3

FA 3 – Services à la population et FA 4 – Culture et bien-vivre ensemble

Enjeu économique	Le projet envisage le maintien et/ou la création d'un ou plusieurs emplois de manière directe ou indirecte (à argumenter)	Note entre 0 et 1
Enjeu social et sociétal	Le projet contribue à la réduction des inégalités sociales (insertion, lutte contre la précarité, etc...), à la création de lien social ou intergénérationnel, à l'égalité hommes-femmes, à la mixité sociale (à argumenter)	Note entre 0 et 3
Environnement et énergies durables	Le projet prend en compte la protection de l'environnement (protection de la biodiversité, gestion durable des déchets, de l'eau, lutte contre les pollutions, maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables) (à argumenter)	Note entre 0 et 2

Avis du Comité de programmation

Seuil minimal de sélection : 10/20

Note totale : / 20

Avis :

Favorable (10 à 20 points)

Défavorable (0 à 9 points)

Commentaire :